

Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (77 et 95)

Accompagnement à la restructuration du PCAET

Maitre d'Ouvrage : Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

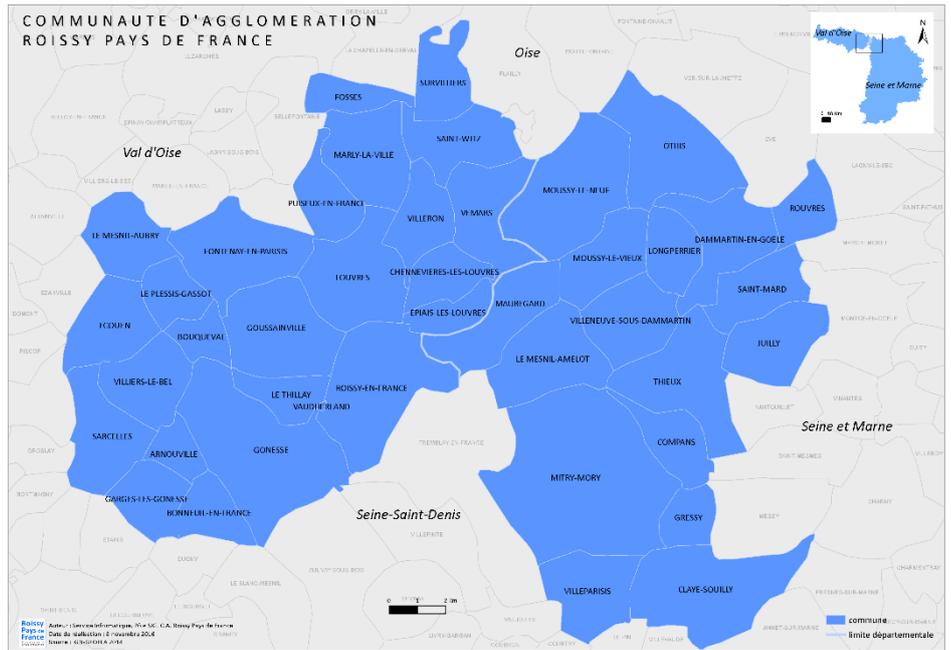
Territoire :

- 42 communes
- Contraintes environnementales fortes
- Pression métropolitaine
- Porte d'entrée de l'IDF
- Enjeux régionaux et nationaux

Durée de la mission : 12 mois

Éléments clés de la mission :

- Répondre aux attentes de l'autorité environnementale et des services de l'états
- Permettre aux services et partenaires de s'approprier le PCAET
- Communiquer auprès du public
- Renforcer les liens entre le PCAET et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Territoire de la CA Roissy Pays de France

Récemment créée, la Communauté d'Agglomération de Roissy Porte de France (CARPF) est un territoire complexe, du fait de la grande diversité des communes qui le composent et des enjeux à la fois territoriaux et nationaux qui le caractérisent.

Son projet de Plan Climat Air Énergie Territorial a été adopté par délibération en décembre 2019. L'Etat et la MRAe ont transmis un certain nombre de recommandations et de questions dans le cadre du retour de leurs avis. Une reprise significative du document était nécessaire. Ainsi la Communauté d'Agglomération a souhaité reprendre son PCAET et le soumettre au public d'ici la fin de l'année 2020.

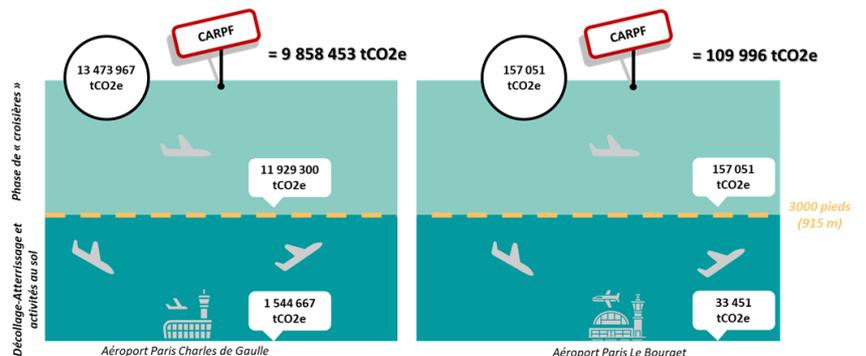
Afin de répondre à ces exigences et d'être exemplaire, l'agglomération a souhaité intégrer ces recommandations mais aussi répondre à la loi LOM qui a fixé des délais, proches, pour mettre à jour les plans d'actions. L'intention de la Communauté a consistait à soumettre le PCAET, intégrant les modifications, à la nouvelle équipe d'élus.

Notre accompagnement a consisté à :

- Enrichir le diagnostic climat-air-énergie sur différents points, nécessitant le recherche de données complémentaires ;
- Justifier les choix stratégiques retenus ;
- Restructurer le programme d'actions en intégrant : les recommandations de l'Etat et de la MRAe et les réflexions internes de la CARPF et en le rendant plus ambitieux, innovant et adapté aux attentes de la CARPF ;
- Tisser des liens entre le Schéma de Cohérence Territorial récemment approuvé et le PCAET afin de faciliter leur articulation ;
- Répondre aux recommandations de la MRAe en complétant l'Évaluation Environnementale et Stratégique ;
- Doter la CARPF d'un outil stratégique et opérationnel, en facilitant notamment l'appropriation du plan d'actions en concertation avec les services internes de l'agglomération, les élus et les partenaires et en formalisant les actions sous forme de fiche actions ;
- Assurer la communication et la concertation avec les acteurs du territoire dont les habitants : organisation de 3 webinaires, intégration des contributions, conseil à la réalisation d'une vidéo...

Zoom sur les émissions des plateformes

Formalisation de fiches actions (Vizea)



Zoom sur les émissions des plateformes aéroportuaires (Vizea)



Conseil en énergie Construction Durable Urbanisme Durable Territoire Durable